

Commune de HAUSGAUEN

Bulletin Communal

2025



Les jardins des communes



Pour célébrer les 25 ans du show floral Folie 'Flore, les communes ont été invitées à imaginer une décoration florale chez elles, pour la réalisation d'une création originale.

Petite scénette réalisée avec la participation de :
HEP MI UF,
l'agent communal,
et l'équipe municipale.
Croisement Rue de la Vallée – Rue des Abeilles

Sommaire

❖ Mot du Maire	3
❖ Décisions du Conseil Municipal	4
❖ Budget 2025	5
❖ Urbanisme	6
❖ Recensement 2026	8
❖ Elections Municipales 2026	9
❖ Etat Civil	10
❖ Grands Anniversaires	11
❖ Ecole de Hundsbach	12
❖ Ecole de Franken	13
❖ Ecole de Willer	14
❖ Ecole de Hausgauen	15
❖ Périscolaire	16
❖ Quêtes	16
❖ Embellissement Participatif	17
❖ HEP MI UF	18
❖ Visite de Mgr Delannoy	18
❖ Corps des Sapeurs-Pompiers Hundsbach – Hausgauen	19
❖ Amicale des Sapeurs-Pompiers Hundsbach – Hausgauen	20
❖ AS Hausgauen	21
❖ Donneurs de Sang Hausgauen-Hundsbach	23
❖ D'Natur geht o asso	24
❖ Cercle théâtral de la Vallée du Thalbach	25
❖ Société de Pêche	26
❖ Conseil de Fabrique de la Paroisse Saint-Martin	27
❖ Servants d'autel de la Paroisse Saint-Martin	28
❖ Chorale Sainte Jeanne d'Arc	29
❖ Exercice militaire du 14 Juillet 2025	30
❖ Halloween	30
❖ Cérémonie de Commémoration du 9 Novembre 2025	31
❖ Ouvertures du débit communal – Exposition de M. TAG Patrick	32
❖ Tour Alsace 2025	33
❖ Expo photos et animations à la Chapelle Saint Brice	34
❖ Folie Flore 2025 – Anniversaire	35
❖ Brigade Verte	36
❖ CNIL – la Vidéosurveillance, vidéoprotection chez soi	37
❖ Chèque Energie	38
❖ Numéros utiles	39
❖ Chasse	39

Mot du maire

Chers Villageoises et Villageois,

L'année 2025 se termine, Noël et la nouvelle année 2026 sont à notre porte.

Aujourd'hui, c'est avec une émotion non dissimulée que je m'adresse à vous, Hausgauviennes et Hausgauviens. J'ai pris la décision de ne plus postuler à un nouveau mandat municipal et de me retirer de toutes fonctions électives. Je souhaite pleine réussite à la nouvelle Equipe Municipale qui sortira des urnes et qui sera celle de votre choix. Que leurs projets et préoccupations soient le bien-vivre à Hausgauen. Je pars avec la conviction que notre Village a encore de belles pages à écrire.

Avec le renouvellement des Conseils Municipaux les 15 et 22 mars prochain, la réserve électorale est de rigueur, cependant je veux revenir sur quelques réalisations principales au cours de ces années de mandat.

Elles sont nombreuses, souvent applaudies, quelquefois décriées, mais toujours dans l'intérêt du village. Je ne citerai que l'atelier communal, le tracteur et autres équipements, le véhicule d'interventions pour le Corps Intercommunal des Sapeurs-Pompiers, la place du village, le remplacement de l'éclairage public, des aménagements sportifs, le soutien aux associations, la rénovation de la salle communale dont les travaux impactent fortement le budget communal ralentissant d'autant de nouveaux investissements, et bien d'autres réalisations qui ont été développées dans les différents bulletins communaux précédents.

Bien sûr tout n'a pas été simple. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans le travail acharné des Elus des différentes équipes municipales successives. Des Elus engagés et passionnés avec qui j'ai eu l'honneur de travailler. Ces années à leurs côtés ont été bien plus qu'une mission, elles ont été une aventure humaine faite de projets, de défis, de réussites partagées, voire de « coups de gueules » ...



Merci à mes collaboratrices et collaborateurs, Secrétaires, Agents Communaux, avec qui j'ai eu la chance de travailler et qui sont les rouages essentiels et incontournables de la vie communale.

Merci aux différents acteurs extérieurs au Village, qu'ils soient politiques, administratifs, financiers ou techniques et qui sont indissociables à la vie d'une commune.

Une pensée attristée pour les Elus qui nous ont quittés.

Recevez, chers Concitoyennes et Concitoyens, tous mes remerciements et toute ma gratitude pour m'avoir accordé votre confiance pendant toutes ces années et de m'avoir soutenu dans les moments difficiles comme dans les moments de joies et de réussites. Si j'ai pu froisser l'un ou l'autre d'entre vous, cela n'a jamais été intentionnel et je vous remercie de ne pas m'en tenir rigueur.

Joyeuses fêtes de fin d'année 2025, merci pour votre confiance, votre soutien et vos sourires.
Que vive Hausgauen et que vive la République.

Votre Maire,
Joseph-Maurice WISS



Décisions du Conseil Municipal

Janvier 2025

Salle communale Le Thalbach, nouveaux tarifs de location
 Dialogue social Prévoyance – Accord collectif local 2026
 Création d'un emploi temporaire
 Renouvellement des Membres de l'Association Foncière de Hausgauen
 Travaux : bande axiale RD 16 – rue de la Vallée
 Approbation du Compte administratif 2024
 Approbation du Compte de gestion 2024
 Convention de partenariat financier SIAS
 Franken-Willer

Février 2025

Tirage au sort Jeu Concours Ecomusée
 Zones Inondables du Thalbach
 Motion de soutien Collectif des propriétaires de la Vallée du Thalbach
 Transfert du lot de chasse à une personne morale
 Loyer de la chasse communale 2025
 Programme des travaux 2025 – Office National des Forêts
 Subventions

Avril 2025

Communauté de Communes Sundgau : Nouvelle Convention Territoriale globale à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales
 Vote des taux 2025 – Fiscalité
 Vote du budget primitif 2025
 Subventions Coup de Pouce Rural
 Protection sociale complémentaire – Approbation de l'accord collectif local
 Prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation Prévoyance

Mai 2025

Affectation du résultat 2024
 Travaux Eglise de Hundsbach

Subventions Coup de Pouce Rural
 Ouverture débit de boissons communal – 21 Juin 2025
 Création de poste de secrétaire général de mairie

Juillet 2025

Point financier en milieu d'année Budget 2025
 Renouvellement de la ligne de trésorerie
 Achat d'une autolaveuse pour la salle communale Eglise Saint Martin
 Procédure Avocat – salle communale

Octobre 2025

Eglise Saint Martin
 Désignation des 3 membres pour le COPIL Eglise Saint Martin
 Travaux rue du Vignoble
 Droit de place – mise en place
 Devis Matériel Pompiers
 Avenant à la convention pour la mission de récolelement

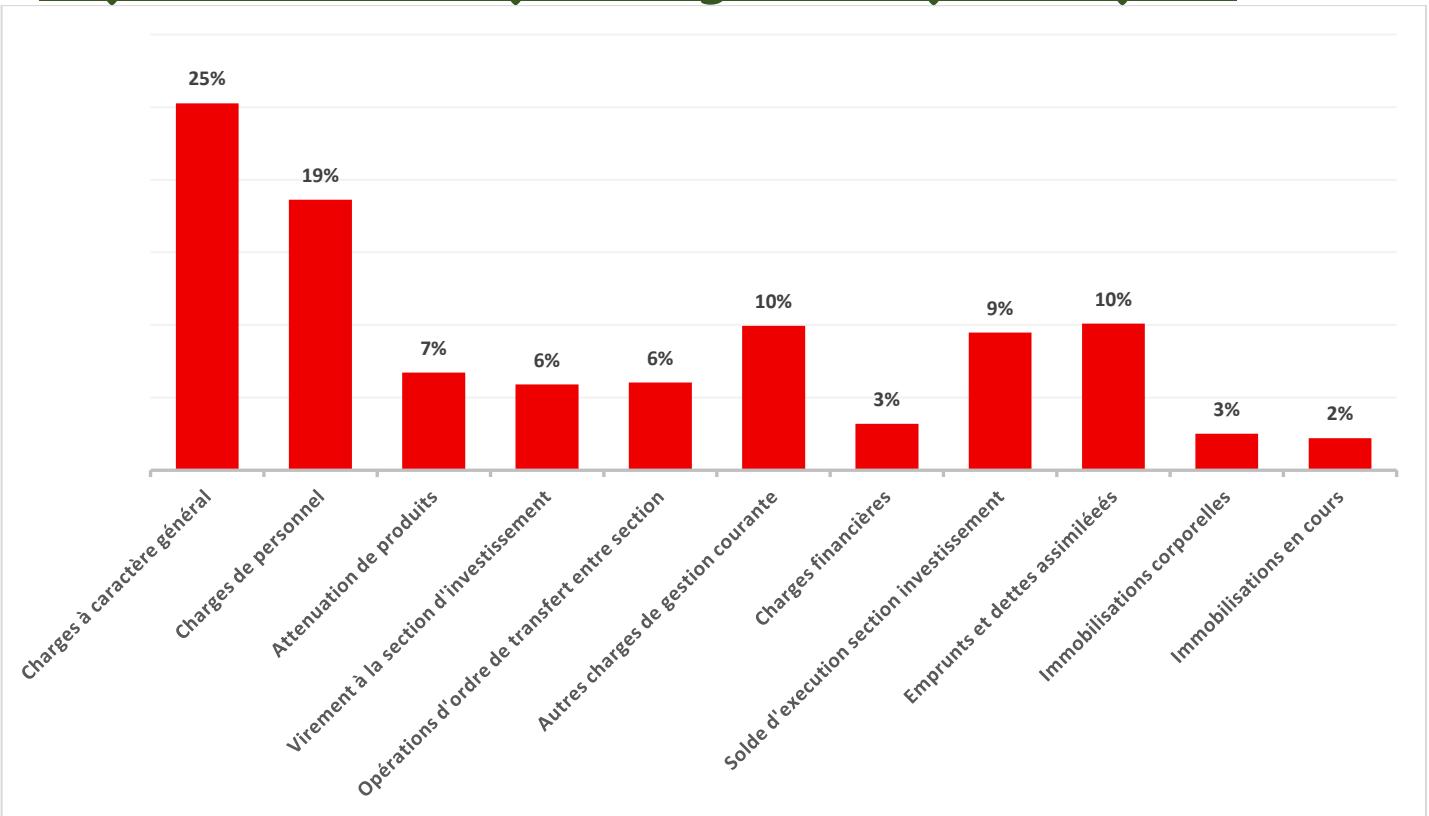
Novembre 2025

Approbation des nouveaux statuts de Territoire d'Energie Alsace
 Redevance d'Occupation du Domaine Public provisoire pour les chantiers d'électricité
 Rapport annuel 2024 pour l'assainissement – Communauté de Communes Sundgau
 Rapport annuel 2024 sur la gestion et la collecte des déchets - CCS
 Rapport annuel 2024 pour l'eau potable – CCS
 Attribution de la dotation forfaitaire de recensement
 Création d'un poste d'agent recenseur
 Renouvellement matériel informatique – propositions
 Proposition saisine Comité Social Territorial – Participation prévoyance 2026
 Etat d'assiette Office National des Forêts

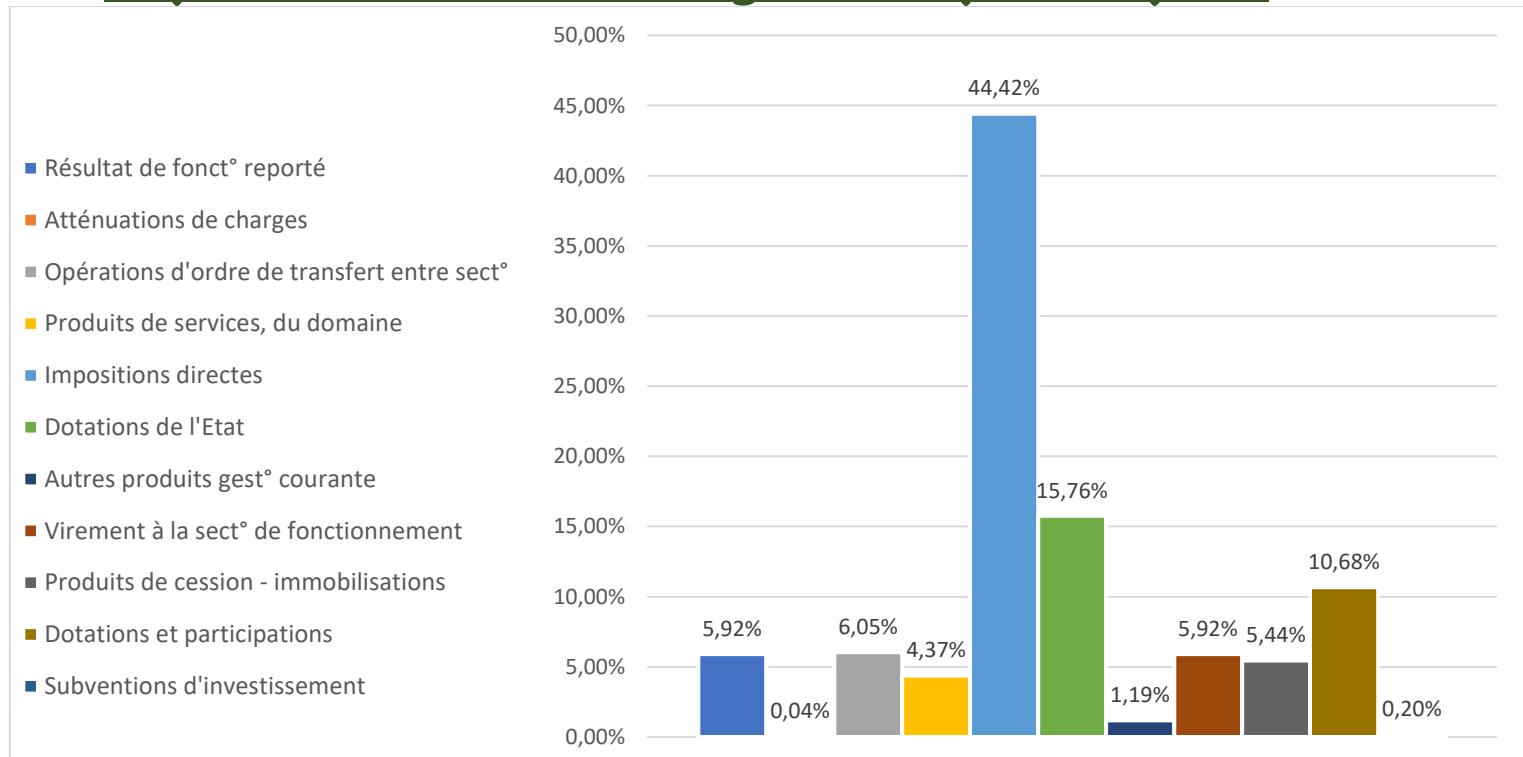
Budget 2025

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	438 020.27	438 020.27
Investissement	156 285.29	156 285.29
Total	594 305.56	594 305.56

Répartition des dépenses globales par chapitre



Répartition des recettes globales par chapitre



Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

03/02/25	PC 06812425 ^E 0001	M. SARY Gilles	Rue du Vignoble	Accordé le 27/02/25	Construction d'un carport et une pergola
10/02/25	PC 06812422 ^E 0001-M01	Mme ENDRESS Christa	Rue de l'Ecole	Accordé le 25/07/25	Construction d'une maison individuelle
04/03/25	PC 06812425 ^E 0002	M. DESCELIERS Johanne	Rue du Vignoble	Accordé le 14/03/25	Extension habitation sur poteaux
20/03/25	PC 06812425 ^E 0003	M. STOECKLIN Julien	Rue de la Vallée	Accordé le 05/05/25	Construction d'une maison individuelle
24/07/25	PC 06812425 ^E 0004	M. VETTER Emmanuel	Rue Bellevue	Accordé le 07/08/25	Installation d'un mobil-home
28/07/25	PC 06812425 ^E 0005	M. CLAUSEN Jan	Rue Bellevue	Accordé le 01/09/25	Pose d'un abri de jardin
12/09/25	PC 06812425 ^E 0006	M. BRENGARTH Eric	Rue Bellevue	Accordé le 09/10/25	Extension de maison sur pilotis
13/11/25	PC 06812422 ^E 0005-M01	Mme DESCELIERS Noémie	Rue du Vignoble	En cours	Modification de façades

DECLARATION DE TRAVAUX

09/01/25	DP 06812425 ^E 0001	France Renov Habitat	Rue de Sapin	Accordée le 27/01/25	Pose de panneaux photovoltaïques
17/03/25	DP 06812425 ^E 0002	Mme ROELLINGER Anita	Rue de la Vallée	Accordée le 04/07/25	Pose d'une clôture
07/04/25	DP 06812425 ^E 0003	M. HOHLER Patrick	Rue de la Vallée	Accordée le 09/07/25	Pose d'une pergola
19/05/25	DP 06812425 ^E 0004	M. WIRA Jacques	Rue Bellevue	Accordée le 10/06/25	Ravalement de façades, changement de couleur
22/05/25	DP 06812425 ^E 0005	M. SHABANI Astrit	Rue de l'Ecole	Accordée le 06/06/25	Pose d'une clôture, chang. fenêtre en porte-fenêtre
22/05/25	DP 06812425 ^E 0006	Soléa Environnement	Rue Bellevue	Accordée le 02/06/25	Pose de panneaux photovoltaïques
03/06/25	DP 06812425 ^E 0007	Earl PRINZ	Rue du Moulin	Accordée le 25/06/25	Pose de panneaux photovoltaïques
23/06/25	DP 06812425 ^E 0008	M. HEMMERLIN Frédéric	Rue de la Vallée	Accordée le 23/09/25	Création de 2 lucarnes, réfection toiture
24/06/25	DP 06812425 ^E 0005-M01	M. SHABANI Astrit	Rue de l'Ecole	Accordée le 08/07/25	Ajour d'une 2 ^{ème} porte-fenêtre
02/07/25	DP 06812425 ^E 0009	Mme CLAUSEN Céline	Rue Bellevue	Transféré en permis	Pose d'un abri de jardin
24/07/25	DP 06812425 ^E 0010	M. HARNIST Olivier	Rue Bellevue	Accordée le 19/09/25	Pose de panneaux Photovoltaïques
27/10/25	DP 06812425 ^E 0011	M. DUSSARDIER Vincent	Rue Bellevue	Accordée le 21/11/25	Installation d'une pergola
06/11/25	DP 06812425 ^E 0012	M. WIRTZ Benoît	Rue de la Vallée	Accordée le 20/11/25	Pose d'une clôture et portail
04/11/25	DP 06812425 ^E 0013	M. DORMION Joseph	Rue du Vignoble	Refusée le 19/11/25	Construction d'un carport

CERTIFICAT D'URBANISME

20/01/25	CU 06812425 ^E 0001	SCP BAEUMLIN	ALTKIRCH	23/01/25	Certificat d'urbanisme d'information 13 rue de l'Ecole
31/01/25	CU 06812425 ^E 0002	Me LITZENBERGER	GUEBWILLER	05/02/25	Certificat d'urbanisme d'information Roellensteinmanaecker
10/02/25	CUB 06812425 ^E 0003	Mme HOHLER Martine	HAUSGAUEN	08/04/25	Certificat d'urbanisme opérationnel – In der Buene
25/03/25	CUB 06812425 ^E 0004	Mme HOHLER Martine	HAUSGAUEN	12/05/25	Certificat d'urbanisme opérationnel – rue du Ruisseau
31/03/25	CU 06812425 ^E 0005	SCP HEIM- CHASSIGNET	ALTKIRCH	01/04/25	Certificat d'urbanisme d'information : 12 rue Bellevue
02/09/25	CU 06812425 ^E 0006	Me STUDER Mary	HIRSINGUE	05/09/25	Certificat d'urbanisme d'information : 10 rue de l'Ecole
04/09/25	CU 06812425 ^E 0007	SCP HEIM- CHASSIGNET	ALTKIRCH	05/09/25	Certificat d'urbanisme d'information : 14 rue des Abeilles
05/09/25	CU 06812425 ^E 0008	SELARL STEHLIN/JUND	SELESTAT	09/09/25	Certificat d'urbanisme d'information : Rue du Ruisseau
12/09/25	CU 06812425 ^E 0009	SELARL STEHLIN/JUND	SELESTAT	15/09/25	Certificat d'urbanisme d'information : Rue du Ruisseau
09/09/25	CU 06812425 ^E 0010	Me PRAT Nicolas	MULHOUSE	19/09/25	Certificat d'urbanisme d'information : Rue du Ruisseau
18/09/25	CUB 06812425 ^E 0011	Me STUDER Mary	HIRSINGUE	14/11/25	Certificat d'urbanisme opérationnel : 10 rue de l'Ecole
09/10/25	CU 06812425 ^E 0012	Me CHAUVIN Christophe	MULHOUSE	13/10/25	Certificat d'urbanisme d'information : 2 rue des Abeilles
13/11/25	CUB 06812425 ^E 0013	M. et Mme BAUMANN Pierre et Elise	HAUSGAUEN	En cours	Certificat d'urbanisme opérationnel – rue du Vignoble

RAPPEL : Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.



Le dépôt en ligne, c'est...

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Comment faire ?

Rendez-vous sur le site www.pays-sundgau.fr

Onglet : **Aménagement du territoire**

Puis **Autorisation Droits des sols**

Et choisir **Dématérialisation des demandes d'urbanisme**



Recensement de la population 2026



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maison de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

**Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026
sur le site le-recensement-et-moi.fr**

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.
Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

Document réalisé par
l'Association des Maires du Haut-Rhin
destiné à l'information des habitants
novembre 2025



NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Communes de moins
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

**Un changement important pour 2026 :
vous voterez pour des listes bloquées de candidats**

Voici ce qu'il faut retenir :

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupure, perforation...

A défaut, le vote sera considéré comme NUL

1 bulletin = 1 voix

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue* des suffrages exprimés**. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / **total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

Election du maire et des adjoints / intercommunalité

Lors de sa première réunion, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers- R5, L17, L30 du Code électoral

ETAT CIVIL

NAISSANCE

31 Mars 2025
Nelson SAENGER



MARIAGE

28 décembre 2024
Emmanuel VETTER
Marielle MATHIEU

Le 13 mars 2025
M. RUETSCH René Claude

Le 4 mai 2025
Mme MESSERLIN née FELLMANN
Marie-Claire

Le 3 septembre 2025
M. RUMMELHART Georges Henri

Le 26 septembre 2025
M. OCHSENBEIN Martin

Le 12 octobre 2025
Mme ROELLINGER née KRAFFT Cécile

DECES

GRANDS ANNIVERSAIRES



HANNAUER Gabrielle, 85 ans

HOHLER François, 80 ans



MISLIN Pierre, 85 ans



ECAROT Daniel, 80 ans



OCHSENBEIN Maria, 85 ans



MICHEL Alice, 99 ans





Ecole de HUNDSBACH

Semaine du goût : la transformation du lait à l'école de Hundsbach



Cette année, lors de la semaine du goût, les élèves de l'école de Hundsbach ont travaillé autour du lait et de sa transformation.

Les élèves ont pu tester leur odorat et leur goût à travers une dégustation à l'aveugle de différents laits, d'origine animale ou végétale : lait entier, lait demi-écrémé, lait d'amandes, lait de soja, lait de coco...



Le jour suivant, les jeunes gourmands se sont régaliés avec un plateau de fromages. Ils ont ainsi pu découvrir les différentes familles qui existent : les pâtes fraîches, les pâtes molles à croûte fleurie, les pâtes molles à croûte lavée, les pâtes pressées, les pâtes persillées... Certains ont appris que le fromage pouvait être fabriqué à partir d'autres laits que celui de la vache, comme le lait de brebis ou le lait de chèvre.



Le groupe des CE1 a également confectionné des yaourts. Le lendemain, toute la classe a pu observer l'étrange réaction chimique entre le lait et les fermentations lactiques.

Puis, le dernier jour de la semaine, une agricultrice de la ferme de Ranspach-Le-Haut qui fait partie du réseau Savoir Vert d'Alsace, est venue en classe pour expliquer son métier et proposer aux élèves des ateliers ludiques sur la thématique du lait.

La prochaine étape sera la visite de la ferme...

Ecole de FRANKEN



A l'école maternelle...

Le thème retenu cette année pour la Semaine du goût a été la pomme.



De la pomme crue à la pomme cuite en passant par les pommes séchées et le jus, nous avons testé ce fruit sous toutes ses formes ! L'occasion de déguster différentes variétés, de comparer les saveurs et les textures, mais aussi d'utiliser des ustensiles de cuisine peu familiers...

Il y avait des pommes de toutes les couleurs : rouge et jaune, toute rouge, marron clair, vertes, jaunes ! Elles ne sont pas pareilles parce que ce sont des variétés différentes : Golden, Reinette, Granny Smith, Boskoop... Et elles n'ont pas toutes la même saveur ni la même texture !



Certaines sont croquantes et avec beaucoup de jus, d'autres plutôt farineuses. La verte était très juteuse et acide ! L'enveloppe de la pomme s'appelle la peau, Ce qu'on mange c'est la chair. La pomme est accrochée à l'arbre par le pédoncule. Dans le cœur de la pomme, il y a les loges avec les graines : les pépins ! En dessous de la pomme se trouvent les restes de la fleur.

Mardi, on a fait un crumble aux pommes. On a commencé par laver les pommes. Puis, à l'aide d'un éplucheur on a enlevé la peau. Ensuite, avec le vide-pomme on a retiré le trognon. On a coupé les pommes en petits bouts et on les a mis dans un ramequin. Dans un saladier, on a mélangé du beurre mou, des noisettes moulues, du sucre pour faire la pâte à crumble. On a émietté la pâte sur les pommes et on a mis au four pendant 30 minutes à 180°.



L'après-midi on a dégusté notre recette tous ensemble ! On a aussi fait des chips de pommes. On a utilisé un outil qui s'appelle le pèle-pomme : on fixe une pomme sur une tige et ensuite on tourne la manivelle. La tige avance et la pomme touche la lame qui épluche la pomme, puis une autre lame la coupe en tranches. On a posé les morceaux de pommes sur des plateaux qu'on a empilés sur une machine : le déshydrateur. L'appareil a mis 8 heures pour sécher les pommes. Vendredi, le dernier jour d'école, on a préparé le goûter des vacances ! On a fait un jus de pommes avec un extracteur : on a coupé les pommes en quartiers et la machine a écrasé les morceaux pour faire sortir le jus ! Après la récréation, on a préparé les tables avec on a bu le jus de pommes et on a dégusté les chips...

C'était très bon !



Ecole de WILLER

Une journée inoubliable à Lucerne pour les élèves de Willer et de Franken (CP) !

Quelle aventure ! Au courant du mois de juin les élèves de l'école de Willer et les CP de l'école de Franken ont pris la direction de Lucerne pour une journée riche en découvertes et en émerveillement.



Dès l'aube, c'est le cœur battant d'excitation que tout le monde est monté dans le train à Bâle. Les rires, les sacs à dos bien remplis et les regards curieux promettaient déjà une belle journée. À travers la vitre, le paysage suisse défilait : collines verdoyantes, chalets, et bientôt, les montagnes se dessinant à l'horizon.

Arrivés à Lucerne, les enfants ont embarqué sur un bateau pour traverser le lac des Quatre-Cantons. Sous un grand ciel bleu, les eaux scintillaient et les sommets enneigés se reflétaient à la surface — un décor de carte postale ! La traversée fut un moment magique, où chacun a pu profiter du grand air et du spectacle grandiose de la nature.

À l'arrivée, cap sur le Musée Suisse des Transports, un lieu fascinant où l'on voyage à travers le temps et les inventions humaines. Trains, avions, voitures, fusées... Les yeux des enfants brillaient devant les maquettes et les expériences interactives qui leur permettaient de tout toucher, tester, comprendre.

L'un des grands moments de la visite fut sans doute la Swiss Chocolate Adventure. À bord de petits wagonnets, les élèves ont plongé dans l'univers du chocolat suisse : des plantations de cacao jusqu'à la fabrication des célèbres tablettes. Sons, images, parfums... tous les sens étaient en éveil ! Et pour couronner le tout, une dégustation gourmande a ravi les papilles.

L'après-midi s'est poursuivi sous les étoiles — ou presque — avec une séance au planétarium, où les enfants ont voyagé dans le système solaire, suivie d'une projection spectaculaire au cinéma 3D. Cris d'étonnement, éclats de rire, émerveillement collectif : autant de souvenirs qui resteront gravés.

Après une journée bien remplie, le retour en train vers Bâle s'est fait dans la bonne humeur, avec des chansons, des discussions animées et quelques yeux qui se fermaient doucement, fatigués mais heureux.



Cette belle escapade à Lucerne restera pour tous une expérience unique, mêlant découverte, plaisir et camaraderie — une journée que les élèves ne sont pas près d'oublier !



Ecole de HAUSGAUEN

La semaine du goût à Hausgauen

A l'occasion de la semaine du goût les élèves de PS MS GS et CP d'Hausgauen ont vécu une semaine placée sous le signe de la découverte. Ils ont pu explorer les fruits et légumes d'automne à travers différentes activités sensorielles.

Dès le début de la semaine, les élèves ont pu observer une grande variété de fruits et légumes de saison : pommes, poires, figues, raisins, raisins secs, châtaignes, noix, noisettes, amandes.

Le toucher a ensuite permis aux enfants de découvrir les textures : lisses, rugueuses, dures, molles ... Des petites mains curieuses ont manipulé les différents trésors de l'automne et sont parties à la recherche des différents fruits « à l'aveugle ». Les enfants ont particulièrement apprécié les activités autour du toucher.

Le moment le plus attendu a toutefois été celui de la dégustation ! Les enfants ont tous participé à la découpe des différents fruits avant de pouvoir les déguster. Ils ont alors goûté les différents fruits d'automne, certains connus, d'autres nouveaux pour eux. Les saveurs et les différentes textures ont beaucoup plu aux enfants qui se sont resservis de nombreuses fois !



Pour clôturer la semaine, les enfants ont participé à la confection d'une soupe d'automne : potimarron, carottes, pomme et oignon. Chacun a pu participer à la réalisation de la recette en coupant les différents ingrédients. Après avoir mis la main à la pâte, les enfants ont pu partager un moment agréable en savourant leur soupe.

Cette semaine du goût aura été l'occasion d'apprendre, d'expérimenter et de se régaler tout en développant la curiosité des enfants autour d'une alimentation saine et variée.



Le périscolaire KENDRSTUBA de Willer

Nouvelle année scolaire, nouvelles aventures au périscolaire "KENDRSTUBA" de WILLER !

Après avoir voyagé aux quatre coins du monde tout au long de l'année passée, nos jeunes explorateurs rangent leurs valises... pour ouvrir un nouveau livre d'aventures !

Cette année, cap sur un univers tout aussi fascinant : les contes et légendes.

Entre forêts enchantées, personnages merveilleux et histoires venues d'hier et d'ailleurs, les élèves partiront à la découverte d'un patrimoine riche en imagination et en sagesse. Chaque groupe s'inspirera de ces récits intemporels pour rêver, créer et apprendre autrement.

Notre mascotte Bouli, le petit dragon, accompagnera les enfants dans la découverte du monde des légendes.

De belles surprises et de nombreuses activités sont déjà en préparation : lectures, créations artistiques, spectacles... et peut-être même quelques rencontres magiques au détour d'un conte !

L'équipe d'animation souhaite à tous les enfants et aux familles une très belle année pleine d'imaginaire, de découvertes et d'émerveillement.



Quêtes



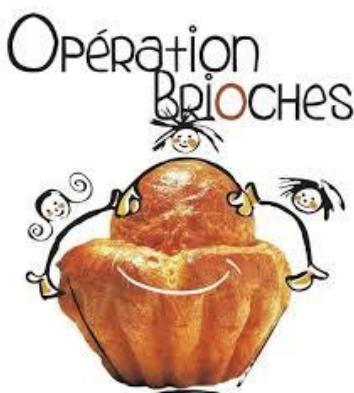
Catherine RETOURNARD
Assistante de Gestion
LIGUE CONTRE LE CANCER DU HAUT-RHIN
Maison de la Ligue et des Patients
CS 50119
11 rue Camille Schlumberger
68025 COLMAR Cedex
www.liguecancer-cd68.fr

Après vérification du dossier de quête à domicile de HAUSGAUEN, j'ai le plaisir de vous confirmer que le résultat s'élève à : 2 580€.

Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour l'action que vous menez dans votre commune et pour votre investissement.

Vous voudrez bien transmettre également toute notre sympathie à votre équipe qui s'est mobilisée à vos côtés.

Espérant pouvoir à nouveau compter sur votre précieux soutien l'année prochaine.



L'opération brioches 2025 a permis de récolter la somme de 978 € de dons avec la vente de 163 brioches en faveur de l'AFapei Sud Alsace.

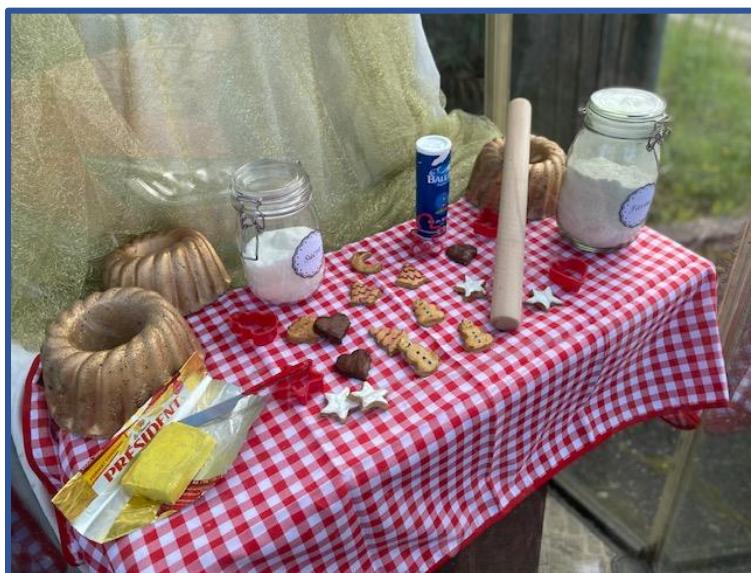


EMBELLISSEMENT PARTICIPATIF

Cette année les petites mains de l'embellissement participatif ont choisi de mettre à l'honneur nos symboles alsaciens. Du drapeau alsacien à la gourmandise des bredele en passant par le vin et la si renommée route de la carpe frite, notre village s'est habillé de tradition et de richesse alsacienne. Chaque scénette vous permettait de découvrir, ainsi qu'au plus jeune, l'histoire de ces symboles de manière ludique et rigolote grâce à quelques anecdotes.

Discrètement nous œuvrons pour essayer de maintenir notre groupe de bénévole qui s'est considérablement réduit. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous en avez envie.

Toute l'équipe de coordination de l'embellissement participatif vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ! (Audrey, Edwige, Fabienne, Tanguy)



HEP MI UF

Les Galets du Bonheur



Une belle aventure collective

Cette année encore, **HEP MI UF**, accompagnée de nombreux **petits artistes du village**, a répandu couleurs et bonne humeur dans nos rues en peignant puis en cachant de jolis galets.

L'objectif : **offrir un sourire à ceux qui les trouvent !**

Nos galets ont voyagé bien au-delà de notre village : certains ont été découverts **dans plusieurs régions de France...** **HEP MI UF** a également eu le plaisir de **participer** à **Folie 'Flore**, en imaginant une **scénette originale** installée dans le village, qui a su séduire petits et grands. Parmi les créations les plus marquantes, **Roscoe, le serpent de pierre**, a rencontré un vif succès !  Les enfants ont contribué à **le faire grandir** en peignant et ajoutant leurs galets, créant ainsi une œuvre collective pleine de vie et de couleurs. Un grand merci à toutes les familles et aux habitants pour leur enthousiasme et leur participation. Grâce à vous, **notre village rayonne de créativité, de partage et de joie** A bientôt pour de nouveaux projets !

— L'équipe **HEP MI UF**



Visite pastorale de Mgr Delannoy

Du 1^{er} février au 9 février 2025 a eu lieu la 7^{ème} visite pastorale de Mgr Pascal Delannoy dans le Sundgau. La commune de Hausgauen a eu le plaisir de le recevoir le 7 février 2025. Il a pu s'adresser largement à près de 200 personnes réunies dans la salle de Hausgauen, au cours d'une soirée ouverte à tous. Après s'être présenté et avoir partagé ses impressions suites aux différentes rencontres de la semaine, Mgr Delannoy a pu répondre aux questions des uns et des autres, abordant des thématiques variées telles que la transmission de la foi, les vocations, la formation, le sacrement de réconciliation, la communication et le concordat. Il a ensuite pu discuter de manière informelle avec les participants lors du verre de l'amitié.



Corps des Sapeurs-Pompiers Intercommunal

Hausgauen – Hundsbach

Le Corps intercommunal de Hausgauen-Hundsbach compte actuellement 15 sapeurs-pompiers volontaires et bénévoles qui interviennent à tout moment.

Le Corps a effectué un total de 41 interventions (période du 11 novembre 2024 au 08 novembre 2025) :

- ❖ 18 secours à personne : chute, inconscience, hémorragie, détresse respiratoire, détresse thoracique, déclenchement téléalarme... ;
- ❖ 4 accidents de la circulation : 3 chutes à vélo et 1 accident VL seule (RD419) ;
- ❖ 4 incendies : 4 feux de cheminée ;
- ❖ 3 opérations diverses : 1 chute de poteau électrique, 1 épuisement de locaux et 1 reconnaissance ;
- ❖ 12 nids de guêpes/frelons.

24 interventions sur la commune de Hausgauen
17 interventions sur la commune de Hundsbach

Exercice de secourisme



Formation continue et maintien des acquis :
Le 8 février dernier, 13 sapeurs-pompiers ont suivi la formation annuelle obligatoire de 8 heures de secourisme avec leurs collègues du CPI de Franken.

En matière de manœuvres, 8 exercices ont été réalisés au cours de l'année sur les thèmes suivants : Secourisme, utilisation des appareils respiratoires, lot de sauvetage et de protection contre les chutes, aspiration à un point d'eau, incendie.

Nous avons une nouvelle recrute : le sapeur LUSTENBERGER Marion.

Pour poursuivre son activité d'intervention rapide et efficace il est important que le Corps dispose d'un nombre suffisant de volontaires, c'est pourquoi toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous remercions l'ensemble des personnes, les communes et tous ceux qui participent par leurs dons au renouvellement du matériel.

L'ensemble du Corps vous souhaite un Joyeux Noël et une heureuse année 2026 !

Exercice incendie





Amicale des Sapeurs-Pompiers Hausgauen – Hundsbach

L'année 2025 s'achève et j'en profite pour adresser mes remerciements à toutes les personnes qui nous ont soutenu de près ou de loin lors de toutes nos manifestations.

Pour l'année à venir nous prévoyons encore diverses manifestations qui permettront de soutenir financièrement les Sapeurs-Pompiers, notamment dans le renouvellement et l'achat de petit matériel. Ces diverses manifestations sont aussi l'occasion de maintenir une belle cohésion dans le groupe et de participer à la vie associative du village.

Vos dons lors de la distribution des calendriers sont un grand plus et nous vous remercions tout particulièrement pour votre générosité.

Merci aussi à nos deux communes pour leur soutien et leur engagement en notre faveur.

Pour l'année 2026 l'amicale prévoit :

- un repas « Fleischschnakas le 8 mars
- des tartes flambées le 27 juin
- un midi tyrolien le 18 octobre et pour finir :
- l'organisation du repas de midi du cercle théâtral en novembre
-

Tous les membres du Corps et de l'amicale vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse et chaleureuse année 2026.

Thomas Prinz
Chef de Corps
Et président de l'amicale





Rue du Vignoble – 68130 HAUSGAUEN

Tél. : 03.89.07.80.83

hausgauen.as@alsace.igef.fr

Site Internet : as-hausgauen.footeo.com

N° Affiliation LAFA 513367

N° Agrément DDJS 20/98-68-S

N° SIRET 847 552 023 00016 N° SIREN 847 552 023

Correspondance à adresser à :

BAUMLIN Joseph

5, Rue principale

68130 FRANKEN

Portable 06 08 80 39 02

Mail Privé : baumlin.joseph@gmail.com

L'Association Sportive de Hausgauen remercie la Municipalité de Hausgauen et l'ensemble de la population pour son soutien pour l'année 2025.

Les faits marquants de l'année et de la Saison 2024-2025

1° Le Sportif :

Séniors :

Pour la saison 2024-2025 les équipes 1 et 2 ont eu une saison très difficile suite aux nombreux départs de joueurs les derniers jours de mutation du mois de juillet. Mais malgré les difficultés, ils se sont bien battus et ont fait honneur à nos couleurs avec un maintien en District 4.

Lors de l'AG du mois de Novembre 2024, le point ENTENTE faisait partie des sujets à l'ordre du jour. À la vue des difficultés du début de saison (effectifs joueurs) nous avons soumis à l'Assemblée un vote pour donner les pouvoirs au Comité Directeur de prendre contacts et décider d'une entente avec les clubs voisins si les difficultés d'aligner 2 équipes persistaient. (Présence des 2 adjoints - Mr Dubs Yves et Mr Munck Christophe). Ce point a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Début Juillet 2025 nous avons été contraint, par rapport aux licenciés enregistrés, de se mettre en Entente avec l'AFM (Alliance Folgensbourg Muespach)

L'entente AFM s'est élargie pour s'appeler **AFMH**. (Alliance Folgensbourg-Muespach-Hausgauen)

Pour information : il ne s'agit pas de **FUSION**. Cette création d'entente ne changera en rien le fonctionnement de l'ASH. L'Entente a été créée pour une saison avec possibilité de renouvellement.

Pour cette nouvelle saison, 3 équipes Séniors ont été engagées, une en D2, une en D4 et une D8.

Les 3 équipes s'entraîneront et joueront sur les installations de Hausgauen, Muespach et Folgensbourg selon un calendrier précis.

L'équipe Vétérans, sous la houlette de BAUMLIN Thomas propose quelques rencontres amicales le vendredi soir contre les équipes du Sundgau. Avis aux amateurs Foot Loisirs.

Jeunes :

Les nombreuses équipes de Jeunes de l'entente EJVT sous la présidence de SCHNEIDER Marius ont réalisé une très belle saison 2024 – 2025.

Une entente avec plus de 230 licenciés, un nombre de licenciés stable.

Pour rappel à la rentrée 2025/2026 l'EJVT (Entente de la Vallée du Thalbach) est passée en **Groupement de fait**. Une suite logique après plus de **15 ans d'entente**. Pas de grand changement dans l'organisation sportive, mais de gros changements dans l'administratif.

Pour la nouvelle saison, l'entente aura des équipes dans toutes les catégories d'âges : les U18 1 équipe, en U15, 2 équipes, 4 équipes en U13, 3 équipes en U11 sans oublier l'école de foot composée des U9 débutants, 3 équipes et des U7 Pitchounes 3 équipes.

Ce Printemps, nos équipes de U11 (Munich) et d'U15 (Bregenz) ont participé à un tournoi international, une très belle expérience pour ces jeunes joueurs et sûrement inoubliable.

Toutes ces catégories d'équipes soient plus de 230 licenciés joueront sur l'ensemble des installations de l'entente **EJVT**.

Au mois de septembre a eu lieu le 4ème Tournoi U11 de l'entente EJVT au Stade du Vignoble à Hausgauen. 16 équipes du Sundgau, de la région frontalière étaient présentes sur nos installations avec une très belle réussite et une superbe ambiance.



L'équipe U11 EJVT 1 a été le vainqueur de cette Edition 2025.

Nos félicitations à toute l'équipe d'organisation !

2° L'infrastructure :

Le projet : Terrain FOOT5 a été terminé fin de l'année 2024 avec en prime l'inauguration ! De nombreux élus de la région ont participé à cet évènement unique dans le Sundgau, voire de toute l'Alsace

L'AS Hausgauen peut être fière de ce bel outil de travail. L'été 2025 a été propice pour nos jeunes du village de Hausgauen et des villages environnants. Le terrain était très prisé par de nombreux jeunes tant de l'ASH que de jeunes non licenciés au Club.

Petit rappel :

Le dossier avait été préparé et déposé en Juin 2023 par A.S. Hausgauen (qui sera le maître d'œuvre) à l'ANS (Agence National du Sport) à la Fédération Française de Football et au District d'Alsace. Le dossier **a été accepté et validé une 1ère fois** lors de la session du mois de juillet 2023 mais ajourné faute de Disponibilité Financière de l'Etat. À la suite d'une nouvelle délibération au mois d'avril 2024 par l'ANS le dossier a été validé et accepté.

Le projet s'élevait à 125.000 € TTC au départ

Le projet a été subventionné à 66 % par l'ANS et le FAFA, pour les **34% restants**, l'ASH s'était engagée à trouver le financement. **Ce qui a été fait.**

Le dossier financier a été clos à l'été 2025 avec le dernier versement de L'Agence National du Sport. Finalement le projet c'est élevé à 132.000 €. Un prêt relais de 92 000 € a été obtenu du Crédit Mutuel et a permis à l'ASH d'honorer les paiements des factures pour les travaux. Merci au Crédit Mutuel des 2 Vallées.

3° Les Finances :

Le Marché aux Puces 2025 a été un meilleur crue que l'année précédente avec une météo plus clémence.

La Marche Gourmande fut une nouvelle fois une réussite grâce à une parfaite organisation et le savoir-faire de Gaby Klein et de son équipe en cuisine.

La Marche Populaire a eu également un beau succès avec plus de 900 participants/ marcheurs avec une météo au top. Notre spécialité Surlawarla/Spaetzle a contribué une nouvelle fois à la réussite de cette manifestation sous la houlette de Marie Odile BAUMLIN et son équipe.

Sans la réussite de ces manifestations l'AS Hausgauen ne pourrait pas subvenir aux frais fixes de fonctionnement et continuer d'investir pour notre jeunesse.

Un grand MERCI à tous les bénévoles de l'ASH qui œuvrent durant toute l'année !

Notre porte est grande ouverte à toute personne qui souhaiterait s'investir et intégrer notre association.



Tournoi U11 – Départ Munich

Planning des Manifestations 2026

Marché aux Puces : Dimanche 19 Avril 2026

Marche Gourmande : Dimanche 14 Juin 2026

Marche Populaire : Weekend du 22 et 23 Août 2026

75^{ème} Anniversaire : Samedi 27 Juin 2026

Nous souhaitons à tous de belles FETES de fin d'année dans la JOIE et le BONHEUR.

BONNE ANNEE 2026 !

Les Membres du Comité, les éducateurs et l'ensemble des licenciés l'AS Hausgauen.

Le Président BAUMLIN Joseph.

Pitchoun Equipe U7 – Juin 2025



Plateau Equipe U9 - 2025



Vétérans – 2025

Donneurs de Sang HAUSGAUEN – HUNDSBACH

Notre 1er « Spack Oba » a eu lieu le 27 septembre ;

Nous remercions chaleureusement tous les participants pour leur soutien, les bénéfices de cette soirée financeront les collations lors des futures collectes.

D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous le 26/09/2026 !

Notre collecte du 2 octobre :

Plus de 50 donneurs se sont déplacés pour accomplir ce geste désintéressé, mais si nécessaire aux personnes malades ou accidentées...

Nous avons eu, en outre, le plaisir d'accueillir 4 nouveaux donneurs !



Votre sang est précieux ; ses composantes, qui servent aussi à l'élaboration de traitements, ont une durée de vie très limitée !

De 18 à 70 ans, vous pouvez contribuer à sauver des vies, en faisant cet acte de générosité, jusqu'à tous les 2 mois pour les hommes, tous les 3 mois pour les femmes.



Nous avons besoin de vous, toute l'année, et notamment, en 2026, lors des collectes dans notre vallée



**Mardi 3 février à BERENTZWILLER
Vendredi 17 avril à FRANKEN
Vendredi 17 juillet à JETTINGEN
Jeudi 8 octobre à HAUSGAUEN**

Meilleurs vœux pour 2026

La Présidente, Monique MISSLIN

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 23 janvier 2026 : vous êtes naturellement convié (e).

D'NATUR GEHT O ASSO

" L'année 2025 a encore été riche en actions pour D'Natur geht o asso !

Tout a commencé le 24 janvier, lors de notre Assemblée Générale qui a rassemblé une vingtaine d'adhérents ainsi que les maires de Hausgauen, Hundsbach et Franken. Un moment d'échanges chaleureux pour dresser le bilan des actions passées et tracer les perspectives de l'année à venir.



Le 8 mars, nos bénévoles se sont retroussé les manches pour une plantation de haie en partenariat avec l'entreprise Le Jardin au Panier. Une belle initiative pour renforcer la biodiversité locale !

Une semaine plus tard, le 15 mars, place à l'opération de ramassage de déchets sur les trois communes de Hundsbach, Hausgauen et Franken. Grâce à la participation de nombreux habitants, plusieurs sacs de déchets ont été collectés, redonnant tout leur éclat à nos chemins et fossés.



L'été s'est poursuivi dans la bonne humeur avec la balade à vélo du 7 septembre, une occasion de (re)découvrir ensemble les trésors naturels et patrimoniaux de notre vallée, tout en promouvant la mobilité douce.



Le 21 septembre, retour au moulin de Hundsbach pour un moment de tradition et de convivialité : la découpe artisanale de choucroute, dégustée le 30 novembre !

L'automne a continué sur cette belle lancée avec, le 8 novembre, un chantier participatif sur la zone Natura 2000 de Schwaben, ouvert à tous les adhérents désireux de préserver la richesse écologique du site.

Enfin, l'année s'est clôturée en beauté le 30 novembre avec un repas choucroute 100 % local à Franken, réunissant producteurs, bénévoles et habitants dans une ambiance des plus conviviales.

Avec ses 9 membres actifs et sa quarantaine d'adhérents, D'Natur geht o asso reste plus motivée que jamais, portée par une belle énergie collective. Et ce n'est pas fini : 2026 s'annonce déjà pleine de nouveaux projets pour continuer à faire vivre la nature, le lien social et le plaisir d'agir ensemble !

Contact :

Mélissa Muller Présidente - 06.31.76.36.69 - dnaturgehtoasso@gmail.com

Cercle Théâtral de la Vallée du THALBACH

Liebi Theater Frienda, chers amis du théâtre alsacien,

Le Théâtre est une grande famille avec des bonnes et des mauvaises nouvelles.

Il y a des naissances et des décès. Des spectatrices et spectateurs qui nous ont suivis depuis des années sont malheureusement parties trop tôt comme Véronique Scherrer qui nous a quittée cette année. Une petite pensée aux familles qui ont perdu un être cher, que leur souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs. Et il y a aussi des moments de joie avec la naissance de Nathan le fils d'Estelle Ratzmann et Cédric Scherrer, le CCTLV leur souhaite joie et bonheur. Et aussi un mariage : celui de Malory et Anthony Baumlé, félicitations et longue vie au jeune couple.

Début septembre, j'ai donné rendez-vous aux actrices et acteurs pour la distribution des rôles pour la saison 2025. Nous avons recruté une nouvelle actrice, Laetitia Wirtz ainsi qu'un acteur Jean-Louis Schmitt. J'avais choisi une pièce de Delphine Gasser de Hausgauen, MIR HAN A GEISCHT IM HUS ! Lors de la distribution des rôles je leur ai annoncé que je connaissais déjà mon texte sur le bout des doigts, tout le monde a rigolé, mais ils ont vite compris.

Nous avons commencé les répétitions comme tous les ans au caveau de la mairie de Hundsbach pour finir sur la scène de la salle de Hausgauen. Nous nous sommes retrouvés 2 fois par semaine. L'organisation au sein de la troupe quant aux répétitions, au montage de scène etc... en raison des impératifs liés au travail et autres engagements des uns et des autres.

Le 8 novembre est arrivé trop vite pour notre première, et pourtant ce fût un succès, les spectateurs étaient ravis de revoir les actrices et acteurs. Et nous de pouvoir faire rire toutes les personnes présentes. Le comité avait décidé de donner 1 000€ de notre première représentation pour la rénovation du beffroi de l'Église de Hundsbach.

Le dimanche 17 novembre, nous avions notre après-midi théâtral avec le repas concocté par l'amicale des sapeurs-pompiers de Hausgauen – Hundsbach. Plus de 200 personnes étaient présentes pour passer un après-midi convivial. J'ai profité de l'occasion pour remercier tous les actrices, acteurs et les membres du CCTLV, pour leur soutien et leur confiance qu'ils m'ont apportés pendant toutes ces années.

Cours d'Alsacien au Cercle théâtral de Hausgauen – Hundsbach.

Depuis plusieurs années les cours d'initiation à l'alsacien existent.

Pourquoi apprendre l'alsacien ? c'était la langue de nos ancêtres en Alsace et pour moi cela fait partie de notre patrimoine.

OUI ! C'EST CHIC DE PARLER ALSACIEN Pour tous renseignements, téléphonez au 06.07.18.35.49 Antoine Stampfler.

Voilà en quelques mots un peu de nos nouvelles.

Je tiens à présent à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, et vous présente les Meilleurs Vœux pour l'année 2026. Bliebet Gsund.

Pour le CCTLV

Le président Antoine Stampfler



SOCIETE DE PECHE

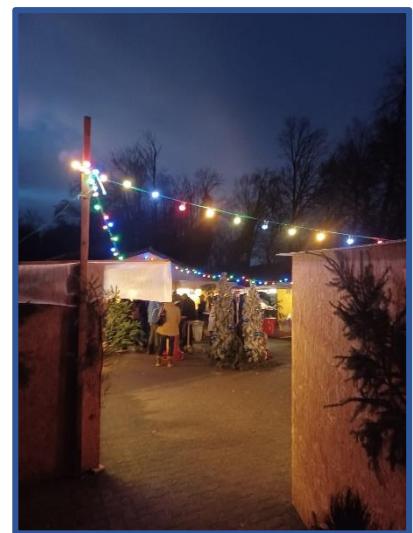


La pêche à la truite commencera le dimanche 1er mars 2026 avec une carte journalière de 10€, les 5 truites.

En ce qui concerne la pêche à la carpe, elle débutera le 1er mai 2026 (NO KILL).

Notre programme 2026 :

- Vente de truites fraîches le Vendredi Saint - 4€/pièce vidée
- Notre Marché de Noël début décembre



Le président Alain KELLER ainsi que tous les membres vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'années.

CONSEIL DE FABRIQUE – PAROISSE SAINT MARTIN

Chers paroissiens

Cette année, nous avons eu une bien mauvaise surprise...

En effet, nos cloches sont silencieuses depuis le 26 juin, date à laquelle nous avons été obligés de suspendre les sonneries.

Vu le montant astronomique pour la réparation du beffroi, et afin de préserver ce patrimoine, nous avons opté pour une quête à domicile (en date du 08 novembre).

Nous souhaitons remercier très chaleureusement la population des deux communes pour le très bon accueil que nous avons reçu lors de cette quête et pour leur générosité.

Également, un grand merci aux associations locales pour leur généreux soutien à ce projet.

Nous réitérons nos remerciements annuels à l'équipe bénévole qui organise tous les ans le marché de Noël : recettes du marché 2024 : 3 400.00 €.

Cette année, le temps étant clément, nous avons pu célébrer les messes en plein air à la Chapelle Saint Brice à Hausgauen et à la Chapelle Sainte Odile à Hundsbach.



Afin d'admirer les belles crèches de la Nativité, les églises des huit paroisses de la vallée de Hundsbach seront ouvertes le dimanche 4 janvier 2026 de 14 heures à 17 heures.

**Votre conseil de fabrique vous souhaite de très belles fêtes de Noël
et que l'année 2026 soit source de Paix, de Santé et de Joie !**

SERVANTS D'AUTELS de la PAROISSE

SAINT MARTIN

HUNDSBACH-HAUSGAUEN



Afin de permettre aux servants d'autels du Doyenné d'Altkirch de prévoir des rencontres, des pèlerinages ou des sorties ludiques, en 2026 une journée est prévue au Mont Saint Odile.

Ils vous proposent la vente de primevères au prix de 2€ pièce.

Si vous le souhaitez, vous pouvez les soutenir en commandant des primevères à l'aide du talon joint au bulletin communal.

Les fleurs vous seront livrées vers le 5 mars à votre domicile.

Nous vous remercions pour le soutien que vous nous apportez tout au long de l'année.

Si des jeunes veulent intégrer l'équipe et répondre à l'appel de Jésus : nous vous attendons.



Heureuse année 2026

Caroline BRODBECK

CHORALE SAINTE JEANNE D'ARC



La chorale Sainte Jeanne d'Arc est toujours présente pour animer toutes sortes de messes et de grandes fêtes célébrées dans notre paroisse.

Elle travaille toute l'année, des répétitions ont lieu chaque semaine avec le groupement de chorale de notre communauté de paroisses.

Tous les choristes viennent avec leur bonne volonté et le résultat de notre détermination est une bonne organisation.

Comme dit le proverbe : « Chanter c'est prier deux fois »

Meilleurs vœux !

**Monique MISSLIN
Présidente**

Exercice Militaire - 14 Juillet 2025

Le lundi 14 juillet a eu lieu un exercice militaire sur notre commune, organisé par le Régiment de Marche du Tchad.

Cette opération consistait en une phase offensive pour prendre le village et le sécuriser.

Cet exercice a été réalisé avec des tirs de munitions d'exercice.



Halloween



La commission Animation de la commune a organisé un après-midi « Halloween » le 31 octobre 2025



Au programme des petits monstres :

- des animations pour tous les enfants
- un goûter partagé et des boissons
- une chasse aux bonbons dans les rues du village

Un grand merci aux habitants pour leur accueil chaleureux et leur participation.



Cérémonie de commémoration

9 novembre 2025

Les communes de Hausgauen et Hundsbach ont commémoré l'Armistice de 1918, après 107 ans d'effroyables combats.

Devant le monument aux morts, notre maire, Joseph Maurice Wiss, l'adjoint au maire de Hundsbach, Thomas BAUMLIN ont lu le Message de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants avant le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts en présence de nos sapeurs-pompiers et de la population. Les deux élus ont rappelé les noms de nos concitoyens "Morts pour la France" lors des différents conflits mondiaux.

La Cérémonie fut rehaussée par la présence des Sapeurs-pompiers du CPI local, du Père Vigneron, de la Chorale Sainte Cécile et de nombreux Villageois des deux Communes.



Ouvertures du débit communal

Exposition de M. TAG Patrick

Dans le cadre de la conservation de la licence IV, la commune a ouvert à trois reprises un bar éphémère à la salle communale "Le Thalbach".

Le samedi 5 juillet 2025, où une petite restauration était également proposée et une exposition de tableaux par Patrick Tag.



Patrick Tag est un artiste et un habitant du village.

Il a prêté ses œuvres le temps d'une exposition de peinture à la salle communale "Le Thalbach" lors de l'ouverture du débit communal.

Artiste depuis 2014, ses toiles sont riches en couleur et d'une grande variété de thèmes.



Les visiteurs ont pu admirer des paysages, des montagnes, des bords de mer, des animaux, des œuvres plus festives sur Noël ou Halloween, voyager dans des villes ou les ports de pêche, contempler des portraits de femmes.



Afin de pouvoir conserver la licence IV communale, une ouverture de minimum trois jours était demandée par la Préfecture du Haut-Rhin pour l'année 2025.

En complément du 5 juillet 2025, deux autres ouvertures du débit communal ont suivi, les 10 et 11 octobre 2025.

Beaucoup de personnes ont répondu « présents » et ont partagé un petit moment de convivialité, un grand merci à eux.

A bientôt !

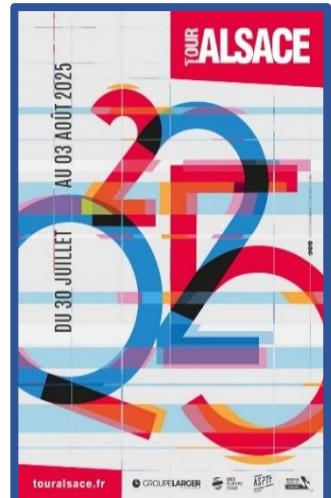


Tour ALSACE 2025

Etape 4 – Ferrette – Altkirch

Samedi 02 août 2025

Distance : 133.5km / Dénivelé positif : 1621m



PALMARES 2025	Premier	Deuxième	Troisième
	Markel Beloki	Kamil Eeman	Axel Mariault

De nombreux habitants sont venus encourager les participants lors du passage du Tour ALSACE sur le ban communal, le samedi 2 aout 2025, malgré une météo capricieuse.

Avant le passage des coureurs et sous le soleil, les supporters se sont retrouvés sur la place du village pour partager un repas estival.

Cette année, le village s'était paré d'une décoration spéciale pour l'évènement.



Expo Photos et animations à la chapelle Saint Brice

La chapelle Saint Brice a accueilli une exposition photo "Unser Derfla" tous les après-midis du 20 au 27 juillet 2025 de 14h à 17h.

Neuf photographes du club de la MJC d'Altkirch ont exposé leurs clichés ainsi que quelques habitants invités à enrichir cette exposition en partageant leurs propres photos...

La visite guidée de Doris Hohler a permis de plonger dans le passé de notre belle chapelle et son histoire.

Deux animations, l'une en ouverture de l'exposition et l'autre en fin de l'évènement, du conteur Henri Fritsch accompagné par l'accordéoniste Patrick Tag ont emporté les visiteurs dans des récits enchanteurs, une clôture en beauté du duo offrant un dernier temps de partage marquant la fin de l'exposition.



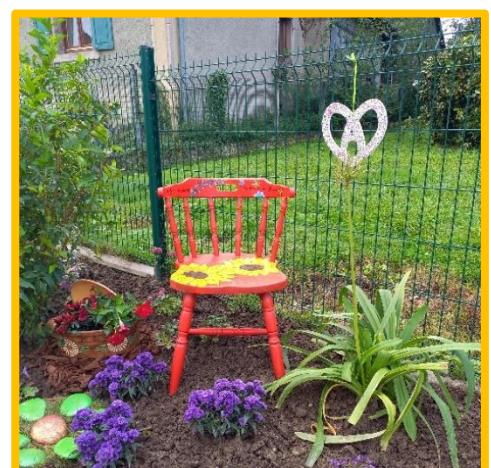
Folie 'Flore 2025 - Anniversaire

Folie 'Flore, ce rendez-vous toujours attendu par les passionnés de fleurs et de jardinage, a soufflé en octobre ses 25 bougies. Cet événement rayonnant s'étend en 2025 même jusqu'aux communes sundgauviennes.

Hausgauen a répondu à l'invitation lancée par les organisateurs de Folie 'Flore, sollicitant les communes du Haut-Rhin pour participer à la célébration du 25e anniversaire en créant une scène fleurie originale. La commune a saisi cette opportunité pour partager cet anniversaire prestigieux. Face aux contraintes limitant la création d'une œuvre sur place au parc expo de Mulhouse, Hausgauen a opté pour une approche plus modeste dénommée "Folie Flore, hors murs".

À l'angle formé par la rue des Abeilles et la rue de la vallée, une création éphémère a pris vie. "Conçu à partir de matériaux de récupération, cet espace a été réalisé avec talent et passion par les deux artistes de Hep Mi Uf : Edwige et Evelyne avec le concours de l'agent communal. Ils ont métamorphosé cet espace en un véritable coin de paradis.

En partageant ainsi cet esprit festif de cet événement automnal emblématique, notre village a souhaité avec simplicité et poésie un joyeux anniversaire à Folie 'Flore !



Brigade Verte

Gardes-Champêtres Intercommunaux d'Alsace

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles :



Du 15 mars au 30 septembre : Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



Du 01 octobre au 14 mars sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.

Sanctions :



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4^{ème} classe (code forestier)
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3^{ème} classe (code de la santé publique)
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement)

Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier)

Pour plus d'informations : **Brigade Verte (7j/7)**

Standard 03.89.74.84.04

Mail contact@brigade-verte.fr

Site internet www.brigade-verte.fr



La vidéosurveillance, vidéoprotection chez soi

Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile, notamment pour lutter contre les cambriolages. Ces dispositifs doivent toutefois respecter la vie privée des personnes filmées. Quelles précautions prendre lors de l'installation de tels dispositifs ?

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée.

Dans tous les cas, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.

Quelles précautions prendre lors de l'installation du dispositif ?

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux.

Attention, cependant à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !



Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nounou, etc.), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi (par exemple, par un affichage à l'entrée de la zone filmée, par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison, etc.).

Lorsque vous faites appel à une société de surveillance, par exemple pour des levées de doute en votre absence ou pour l'enregistrement des images de vos caméras, prenez le temps de lire le contrat qui vous est proposé et de vérifier les engagements pris par la société notamment sur la durée de conservation des images et sur ses obligations de sécurité (par exemple, les conditions d'accès aux images).

Le cas particulier des employés au domicile d'un particulier

Lorsqu'un particulier installe des caméras chez lui alors qu'il emploie, directement ou non, des personnels, les caméras ne devront pas filmer les salariés en permanence pendant l'exercice de leur activité professionnelle.

Quels recours ?

Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir :

- le service des plaintes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ;
- les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale ;
- le procureur de la République ou le tribunal civil.

Les textes de référence : Le règlement général sur la protection des données (RGPD) - Le code civil : Article 9 (protection de la vie privée) - Le code pénal : Article 226-1 (enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé).



CHEQUE ÉNERGIE 2025

DEMANDE À EFFECTUER AVANT LE 28 FÉVRIER 2026

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site dédié mis en place par les pouvoirs publics : www.chequeenergie.gouv.fr


Le chèque énergie, c'est une aide à destination des ménages modestes pour payer leurs factures d'énergie.



CHEQUE ÉNERGIE 2025

Chèque Énergie 2025 : ce qu'il faut savoir
Le chèque énergie, mis en place par l'État, est une aide financière destinée aux ménages modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou certains travaux de rénovation énergétique. Voici les informations essentielles pour 2025 :

Quand vais-je recevoir mon chèque énergie ?

L'envoi des chèques énergie débutera à partir du 3 novembre 2025 pour les bénéficiaires identifiés automatiquement.

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, vous pouvez vérifier votre éligibilité et faire une demande **avant le 28 février 2026.**

Comment faire la demande ?

Deux options s'offrent à vous :

1. Demande en ligne (recommandée)

Rendez-vous sur www.chequeenergie.gouv.fr en créant votre compte avec votre numéro fiscal.

Téléversez une seule pièce justificative :

→ Votre facture d'électricité (de moins de 3 mois) à votre nom, indiquant le numéro PDL/PRM et l'adresse de consommation.

2. Demande par courrier

Contactez l'assistance au 0 805 204 805 (appel gratuit) pour obtenir un numéro de ticket.

Complétez le formulaire disponible :

→ Sur le site officiel, dans l'onglet « Documents disponibles »
→ Dans les espaces France Services

Envoyez votre dossier à l'ASP avec :

- Formulaire complété
- Copie d'un justificatif d'identité
- Attestation de Contrat d'électricité (moins de 3 mois)
- Copie de votre avis d'impôt (année N-2)

Jusqu'à quand utiliser le chèque ?

Utilisation possible jusqu'au 31 mars 2027.

Les protections associées (ex. : interdiction de coupure) sont valables jusqu'au 30 avril 2026 (effet rétroactif au 1^{er} avril 2025).

Besoin d'aide ?

Site officiel : www.chequeenergie.gouv.fr

Assistance téléphonique : 0 805 204 805 (service & appel gratuit)



POMPIERS : 18
SAMU : 15
POLICE : 17

GENDARMERIE D'ALTKIRCH
03 89 88 55 55

HOPITAL ST-MORAND-ALTKIRCH
03 89 08 30 30

ÉCOLES

Maternelle de Franken
03 89 07 87 85
Maternelle de Hausgauen
03 89 07 40 30
Elémentaire de Hundsbach
09 60 47 07 89
ELEMENTAIRE DE WILLER
03 89 07 41 29

PERISCOLAIRE
D'KENDERSTUBA
03 89 07 62 76

SOUS-PREFECTURE
D'ALTKIRCH :
03 89 29 20 00
sp-altkirch@haut-rhin.gouv.fr

COMMUNAUTE DE
COMMUNES SUNDGAU
03 89 08 36 20



NUMEROS UTILES



PETR DU PAYS DU SUNDGAU
Pôle d'équilibre territorial et rural
03 89 25 99 17
Service d'urbanisme
• Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
ads@pays-sundgau.fr

BRIGADE VERTE
03 89 74 84 04
contact@brigade-verte.fr

OFFICE NATIONAL DES FORETS
03 89 40 50 67

MAIRIE D'ALTKIRCH :
Cartes Nationales d'Identité
et Passeports
Sur rendez-vous :
03 89 40 00 04

titres.etatcivil@mairie-altkirch.fr

Service de Gestion Comptable
Altkirch
03 89 40 01 97

sgc.altkirch@dgfip.finances.gouv.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-12h00

Hôpital Femme-Mère-Enfant
69 rue du Dr Léon Mangeney
68100 Mulhouse
03.89.64.64.64

SOS MAINS
Cabinet au 8 Bd. Roosevelt
68100 MULHOUSE
De 8h à 17h
03 89 42 55 66
Urgences :
Polyclinique du Diaconat
14 Bd. Roosevelt à Mulhouse
03.89.32.55.07

CENTRE ANTI-POISON
03 88 37 37 37

PHARMACIES DE GARDE
3237
www.pharma68.fr/gardes.php

EDF DEPANNAGE :
09 72 67 50 68

SOS Crise isolement
08 00 190 000

Centre des Finances
Publiques SIP THANN :
03 89 38 58 00
sip.thann@dgfip.finances.gouv.fr
de 8h30 à 11h45

Saison de CHASSE 2025-2026

Dates pour les battues

HAUSGAUEN – HEIWILLER – OBERMORSCHWILLER – SCHWOBEN – WILLER

Samedi 3, 10 et 24 Janvier 2026

Début de la battue : 8h30 Fin de la battue : 16h30

L'arrêté ministériel du 05/10/2020 a « rendu obligatoire la pose de panneaux de signalisation temporaire, de toute action collective de chasse à tir au grand gibier, sur l'accotement ou à proximité immédiates des voies publiques pour signaler les entrées principales de la zone de chasse » pour des raisons évidentes de sécurité.

En conséquence, il est formellement interdit de les dégrader, de les déplacer, de les cacher ou de les voler. Les auteurs de ces actes s'exposent à des sanctions prévues par le Code pénal, notamment pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui.





**L'équipe municipale vous souhaite
de passer de belles fêtes de fin d'année
Et vous adresse ses meilleurs vœux
pour l'année 2026 !**

MAIRIE

2 rue de l'Ecole - 68130 HAUSGAUEN

📞 03 89 07 86 91

✉️ mairie@hausgauen.fr

www.hausgauen.fr

Lundi de 9h00 à 11h30

Jeudi de 15h00 à 18h30

Sur rendez-vous

@communeHausgauen



Imprimé par :

AZ Imprimerie

52 AV DU 8E REGIMENT DE HUSSARDS

68130 ALTKIRCH

📞 03 89 07 80 88

✉️ kauffmann@azimprimerie.fr